

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

**SEANCE DU 19 février 2024**

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	12

L'an deux mille vingt-quatre le 19 février, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	SIVÉC Jean	THILL Céline
MENEGHIN Gaël	DEBAILLEUL Delphine	VALANCE Bénédicte
IMMER Alain	OGER Isabelle	VIEIRA Christophe
GUINDT Philippe	REUTER Olivier	WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

BRUN Jérôme                      donne pouvoir à M. GUINDT Philippe

Madame Delphine DEBAILLEUL est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Monsieur VIEIRA Christophe rejoint le Conseil à 19h45 et y participe à compter du point 3 « Etat annuel des indemnités des élus pour l'année 2023. » ;

Madame THILL Céline rejoint le Conseil à 20h00 et y participe à compter du point 4 « Approbation du Compte Administratif 2023 ».

Objet : 2024 - 810 Informations dans le cadre de la délégation générale au Maire.

**Vu** l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2020-487 du 04 juin 2020 et modifiée par la délibération n°2022-678 du 07 décembre 2022 ;

**Considérant** l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises en vertu de cette délégation ;

Le Conseil Municipal prend acte des décisions suivantes :

• **Engagement de dépenses**

Fournisseurs	Objet	Date	Montant HT	Montant TTC
GRENKE LOCATION	Loyer trimestriel du 01/01/2024 au 31/03/2024 Défiibrillateurs Contrat du 01/10/2022 au 30/09/2027	25/01/2024	180,00€	216,00€
GRENKE LOCATION	Redevance maintenance GRENKE Protect du 01/01/2024 au 31/12/2024 Défiibrillateurs Contrat du 01/10/2022 au 30/09/2027	05/02/2024	153,79€	184,55€
ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE LA MOSELLE	Adhésion à l'association des maires ruraux de la Moselle Cotisation nationale et départementale. Abonnement aux mensuels	13/02/2024	110,00€	110,00€
VIE COMMUNALE ET DEPARTEMENTALE	Accès aux articles et modèles de la base Internet, assistance recherche documentaire, abonnement 2024.	13/02/2024	134,86€	139,80€
CCCE	Solde Attributions de Compensation 2023	05/02/2024	2 648,00€	2 648,00€

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

**SEANCE DU 19 février 2024**

ILLICOWEB	Abonnement logiciel de chasse 2024	05/02/2024	300,00€	360,00€
MATEC	Cotisation 2024 : Conseils au Maire, d'ordre technique ou administrative.	05/02/2024	260,00€	260,00€
WOIPPY PROTECTION	Contrat de vérification annuelle incendie pour le Groupe scolaire, périscolaire et Mairie Période du 01-01-23 au 31-12-23	05/02/2024	591,25€	709,50€
GROUPAMA	Assurance 2024 MULTIRISQUES (Bâtiments et bien meubles) Contrat n°430078261023	25/01/2024	4 451,00€	4 451,00€
GROUPAMA	Assurance 2024 Tracteur ISEKI TXG - Contrat n°430078261019	25/01/2024	223,66€	223,66€
GROUPAMA	Assurance 2024 Tracteur NEW HOLLAND Contrat n°430078261021	25/01/2024	487,62€	487,62€

Pour les 3 contrats Groupama, suivant les avenants du 25/10/2023, les échéances sont fixées au 31/12/2028 et les contrats peuvent être résiliés par l'une ou l'autre des parties annuellement au moins 2 mois avant leur échéance, le cachet de la poste faisant foi.

L'augmentation des primes représente 4,3 %.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 22 février 2024

Le Maire :

**Philippe GAILLOT**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 22/02/2024

Le Maire,

